

3 NOTRE JULLETIN

L'INFORMATION MUNICIPALE

1 ancenis-saint-gereon.fr

PATRIMOINE

Quel avenir pour le château ? Page 05

TRANSITION

Faire renaître la biodiversité en ville. Page 04

TRANSITION

Faire renaître la biodiversité en ville

04



SPORT

Les terrains synthétiques sortent de terre

06

INFOS PRATIQUES

PAROLES D'ÉLUS

10



À BAPTISTE DRIANNE ET THÉO GACHET

Ces deux jeunes lycéens en terminale au Lycée Joubert-Maillard ont sauvé à deux reprises la vie d'un homme le lundi 27 février lors d'une course d'orientation. En remerciement, le maire leur



a remis la médaille de la ville et un diplôme de bravoure lors d'une cérémonie officielle le jeudi 9 mars dernier. « Baptiste, Théo, vous êtes le symbole d'une jeunesse engagée et courageuse. »

FACE À LA PÉNURIE D'EAU

SOYONS TOUS RESPONSABLES

Habituellement, nous aurions parlé de sécheresse aux abords de l'été en demandant aux habitants de restreindre leur consommation, d'éviter les arrosages systématiques de leurs pelouses et le remplissage des piscines. Mais cette année, depuis mi-février, nous observons notre fleuve qui s'amaigrit, victime dès l'hiver de la sécheresse. Les bancs de sable ont refait surface, et voilà le pont d'Ancenis-Saint-Géréon de nouveau à la une des journaux, jusqu'à figurer dans le Times. Nous aurions préféré nous abstenir de cette sombre couverture médiatique.

La Loire affiche à nouveau un record de baisse dans une saison où elle aurait dû regonfler au gré des intempéries et alimenter les espaces naturels inondables qui jouent un rôle important dans l'approvisionnement des nappes phréatiques et le bon fonctionnement des écosystèmes naturels.

Avec les niveaux actuels de la Loire début mars, c'est tout un écosystème qui est affecté, impactant notre approvisionnement en eau potable et notre alimentation.

Nous avons fait de l'année 2023, l'année de la préservation de la ressource en eau. Nous ne pensions pas en décembre dernier être impactés aussi tôt dans l'année

Les services de la ville sont à l'œuvre pour trouver des solutions qui permettent de continuer la gestion de nos espaces en utilisant le moins d'eau possible. Nous mettons en place la gestion différenciée écologique des espaces verts et naturels, ce qui signifie que nous limiterons les tontes sur certains secteurs en fonction des saisons pour permettre à la biodiversité de trouver des refuges, des îlots de fraîcheur, pour se nourrir et se reproduire. Nous limiterons l'arrosage de certains espaces, et avons récemment installé des ollas au pied des plantations (réserves et diffuseurs d'eau fabriqués à base d'argile, issus d'une technique d'arrosage vieille



de plus de 4000 ans). Nous investissons dans des cuves d'eau pour l'arrosage des massifs et des arbres nouvellement plantés qui constitueront des futurs îlots de fraîcheur.

Nous invitons également tous les habitants d'Ancenis-Saint-Géréon dès aujourd'hui à se munir de récupérateurs d'eau pour leur jardin et à éviter au maximum l'usage de l'eau potable pour des activités non essentielles.

Vous le voyez, votre commune est à l'œuvre mais nous ne pourrons pas y arriver sans le concours de la population. Parce que l'eau est un bien commun, soyons tous citoyens et responsables dans notre consommation.

RÉMY ORHON

Maire d'Ancenis-Saint-Géréon Vice-président du conseil départemental

Édition

Ville d'Ancenis-Saint-Géréon CS 30217 44156 ANCENIS-SAINT-GÉRÉON Cedex 02 40 83 87 00 mairie@ancenis-saint-gereon.fr www.ancenis-saint-gereon.fr

Directeur de la publication

Rémy Orhon

Rédaction

Service communication

Date de remise des articles pour le numéro de mai : **5 avril**

Mise en page et impression

Imprimerie Planchenault (2023000784 MM) Tirage à 7300 exemplaires

ISSN 2677-2272 Cet imprimé est certifié PEFC™



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS FAIRE RENAÎTRE LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

La commune d'Ancenis-Saint-Géréon accorde un soin tout particulier à remettre de la nature en ville et à favoriser ainsi le retour ou le développement de la biodiversité. Pour ce faire, la gestion différenciée et écologique des espaces verts est un outil nécessaire à mettre en place. Explications.

La gestion différenciée consiste en des interventions ajustées aux caractéristiques de chaque espace. Jusqu'à aujourd'hui, les espaces verts de la commune étaient entretenus en fonction de leurs usages principaux: tonte régulière, arrosage des zones de fleurissement, massifs anciens. Depuis quelques mois, les agents municipaux mènent un travail d'inventaire des sites entretenus par la commune. En fonction de leur classification, un niveau d'entretien a été déterminé afin d'optimiser le temps passé et le résultat, notamment en termes de désherbage. Un parc ou un terrain de sport n'auront désormais plus le même rythme de traitement.

Afin de fournir un habitat serein à la faune et la flore, certains espaces ne seront, par exemple, plus tondus aussi souvent. La sélection de plantes pour les massifs sera adaptée au regard du changement climatique. Certaines plantes, jugées jusqu'à présent comme étant des « mauvaises herbes », ne seront plus arrachées, ces espèces pouvant apporter beaucoup en matière de pollinisation ou d'habitat naturel. Notre paysage urbain va donc s'en trouver transformé.

« Nous préparons l'avenir en changeant profondément nos modes de gestion. La commune gère plus de 140 hectares d'espaces verts et naturels. Cette nouvelle méthode de gestion permettra de favoriser le retour de la biodiversité en ville et de faire des économies d'eau » explique Mireille Loirat, première adjointe à la transition

écologique. « Près de 200 000 euros ont été investis sur 2023 dans la végétalisation et la gestion de l'eau avec par exemple l'installation d'ollas au pied de certains arbres nouvellement plantés, de cuves et de récupérateurs d'eau. »

DES RÉSULTATS DÉJÀ VISIBLES

L'équipe des espaces verts est à l'œuvre pour adapter certains espaces. Par exemple au château où les arbres de la cour ont été entourés d'un périmètre de sécurité qui protège leurs racines des piétinements. Une manière de préserver ces arbres classés comme « remarquables », c'est-à-dire faisant partie de notre patrimoine végétal.

Certaines allées des cimetières ont récemment fait l'objet d'un engazonnement expérimental pour réduire le désherbage.

Dans quelques rues, l'enrobé a été découpé en pied de mur pour permettre la désimperméabilisation des sols. Un avantage pour les

habitants qui peuvent réaliser des plantations devant leur maison.

Des îlots de fraîcheur, comme sur la place du Millénaire, vont continuer de voir le jour. Ce sera le cas dans les cours des écoles Alexandre Bernard et Albert Camus. L'objectif étant de diminuer la température ressentie au moment des fortes chaleurs.

Les espaces verts de la ville sont parfois des vitrines de ces techniques écologiques. Ainsi, sur des lieux de forte affluence comme la Charbonnière, un exemple de potager urbain en permaculture et libre-cueillette sera installé. Les promeneurs peuvent y puiser des idées pour leur propre jardin.

LES ESPACES **VERTS, C'EST:**

> 140 hectares soit 126 m² par habitant Dont 55 hectares de gazon **Et 8 hectares** de prairies naturelles

> 3 400 arbres





POUR LE CHÂTEAU ?

Le château d'Ancenis est un site remarquable qui regorge d'histoire. Si une partie du site a été rénovée en 2015, la ville s'interroge désormais sur le devenir des autres bâtiments. Doivent-ils être restaurés ? Quel en serait le coût ? Pour quels usages ? Des études viennent d'être lancées.

UN PEU D'HISTOIRE

Le château a été construit au Moyen Âge, en 984. À cette époque, la Bretagne était indépendante. Pour délimiter la frontière de son royaume, elle fait bâtir onze forteresses appelées Marches de Bretagne. Le château d'Ancenis fait partie de cet ensemble. Il a connu de nombreuses transformations jusqu'aux xixe siècle. En 1837, les héritiers du Duc de Charost vendent le château aux religieuses de Chavagnes-en-Paillers. Elles construisent deux bâtiments scolaires : le premier près des anciennes écuries en 1870, le 2e dans les années 60 sur le site de l'actuel Conseil départemental (construit en 2013). Dans les années 80, l'école du château Jean-Baptiste Eriau déménage. Le bâtiment est en partie occupé par l'école de musique Arpège, qui quitte les lieux au début des années 1990 pour rejoindre l'actuel Relais de poste. En 1986, la ville d'Ancenis devient propriétaire du château. En 2015,

le logis Renaissance est restauré. Il accueille désormais les mariages, la galerie Rives de Loire et des expositions temporaires.

UN SITE À PRÉSERVER ET À VALORISER

Le château bénéficie d'un environnement de qualité. Il est fréquenté au quotidien par les promeneurs et accueille des événements culturels. Une partie du châtelet, les deux tours et le logis Marie Fouquet sont classés Monuments historiques. « Un patrimoine exceptionnel pour la ville, mais malheureusement sous exploité et peu valorisé » commente Fanny Le Jallé, adjointe à la culture et au patrimoine historique.

Afin d'évaluer la faisabilité d'une restauration, la ville a missionné Loire Atlantique Développement. Un diagnostic complet sera réalisé jusqu'à l'été. L'objectif est de connaître l'état du bâtiment du

châtelet* en vue de sa réhabilitation. Ces études seront réalisées avec un architecte du patrimoine. Le site se trouvant dans un périmètre de protection de la nature, un travail étroit sera également mené avec un animateur Natura 2000. Les résultats de ces études seront présentés en fin d'année.

Une seconde phase de réflexion sera menée en 2024 pour définir l'usage futur de ce patrimoine

avec les modalités d'occupation, d'animation, de gestion... Il en sera de même pour les 1er et 2e étages du logis Renaissance. « Le site pourrait accueillir de nombreuses activités. L'objectif à terme serait de faire du château un vrai levier du développement touristique et du rayonnement de la ville » poursuit Fanny Le Jallé.

*Le bâtiment du châtelet regroupe l'aile du bâtiment anciennement occupé par l'école de musique, l'entrée principale du châtelet dont les tours, la tour de l'éperon, les « jardins du midi » en hauteur, le chemin de ronde, l'ancienne chapelle, le Pavillon Marie Fouquet, les remparts face à la Loire et le bastion.

LES TERRAINS

SYNTHÉTIQUES SORTENT DE TERRE

Afin d'offrir aux près de 900 licenciés de meilleures conditions de pratique du football et du rugby, la ville transforme deux anciens terrains en terrains synthétiques. Il s'agit des stades Charles Ardoux et du Bois Jauni. Les deux chantiers ont démarré en mars pour une livraison prévue cet été.

Ces nouveaux équipements permettront de répondre à une forte attente des clubs sportifs qui pourront disposer des terrains dès la saison sportive 2023-2024.

« Nous avons été très vigilants sur le choix des matériaux, pour l'impact environnemental comme pour la santé des pratiquant·es » précise Florent Caillet, adjoint aux sports. Des granulés à base de liège composeront donc les futurs terrains synthétiques.

En complément de ces équipements, 6 couloirs d'athlétisme de 70 m seront installés à proximité du terrain engazonné du Bois Jauni, pour les scolaires, avec un bac à sable en bout de pistes pour la pratique du saut en longueur. Le stade engazonné Charles Ardoux se verra également doté d'un éclairage.



TRANSITION

ECLAIRAGE PUBLIC DONNEZ VOTRE AVIS!



Depuis un an, la commune d'Ancenis-Saint-Géréon expérimente la réduction de son éclairage public.
Objectifs: réduire l'impact de l'éclairage public sur la biodiversité et la santé humaine, et réaliser des économies d'énergie, qui sont aussi des économies financières. En fonction de l'implantation de certaines activités associatives, économiques et des équipements municipaux, des rues ou des quartiers ont été complètement éteints entre 23h et 6h

tandis que d'autres sont restés allumés en totalité ou partiellement à hauteur d'un lampadaire sur trois.

Pour faire le bilan de cette expérimentation, la ville invite tous les habitants à remplir un questionnaire entre le 1^{er} et le 30 avril :

- En ligne via la plateforme participons. ancenis-saint-gereon.fr
- Aux accueils de la mairie (place Maréchal Foch, 40 place Saint-Pierre et 11 rue de la Chevasnerie)

Les résultats recueillis contribueront, avec d'autres diagnostics, à la mise en place d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumières d'ici la fin de l'année. Il permettra à la commune de définir les orientations et les travaux à mener pour rendre l'éclairage plus performant et aussi adapté que possible aux usages des habitants.

Pour en savoir plus sur les impacts de la pollution lumineuse sur notre environnement et notre santé: www.anpcen.fr

NUMÉROS D'URGENCES

18, POMPIERS

17, GENDARMERIE

15, MÉDECINS / AMBULANCES

3237, PHARMACIE DE GARDE

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

En cas de danger grave et immédiat :

 Message d'urgence 114, par sms en cas d'impossibilité de parler

• Allô Enfance en Danger : 119, par téléphone

Besoin d'écoute :

• Violences Femmes Info : **3919**,

• SOS Hommes Battus : soshommesbattus.org

• Prévention Suicide : **3114**,

 Maltraitances contre les personnes âgées et/ou handicapées : 5977,

• Lutte contre le harcèlement : 3020,

TAXI-AMBULANCE

JUSSIEU SECOURS

O 02 40 28 22 22

TAXI D'ANCENIS | Frédéric Drevo

O 06 82 56 88 49

VÉTÉRINAIRES

CLINIQUE ARCADIA

02 40 83 02 97

INFOS RENCONTRES

SECTEUR OUEST

Mercredi 5 avril à 19 h, salle du Gotha, rue des Maîtres

La municipalité vous invite à la dernière réunion des « Infos-Rencontres ». L'occasion de connaître les principaux projets de la ville et d'échanger avec les élu·es du conseil municipal.

Si vous n'avez pas pu assister à la rencontre concernant votre secteur, vous pouvez venir à celle-ci.

TRANSPORT SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités (AMIRA) et le club de l'amitié d'Ancenis-Saint-Géréon proposent un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule. Il faut cotiser auprès de l'une des deux associations et faire obligatoirement une demande orale auprès de M. Dominique RONGEARD au 02 53 87 95 16.

AMIRA: 06 98 44 37 24 ou amira.presidence@orange.fr

CLUB DE L'AMITIÉ ANCENIS-SAINT-GÉRÉON: 06 30 87 75 27 ou clubamitie44150@orange.fr

Lundi 3 | LEBEAU Monique - 02 40 83 27 22 et PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39

Mardi 4 | BLIGUET Yves - 07 85 87 74 62 et ROUSSEAU Camille - 06 24 97 41 32

Jeudi 6 | SUZINEAU Hubert - 07 69 37 62 13 et BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36

Vendredi 7 | DURAND Colette - 06 26 34 06 45 et PASQUIER Jean-Louis - 06 64 75 80 99

Lundi 10 | Férié

Mardi 11 | BLIGUET Yves - 07 85 87 74 62 et COLLIBAULT M. Thérèse - 06 17 91 41 21

Jeudi 13 | ROUSSEAU Camille - **06 24 97 41 32** et BLONDEAU Michel - **02 40 83 77 36**

Vendredi 14 | DURAND Daniel - 07 81 27 18 73 et PASQUIER Jean-Louis - 06 64 75 80 99 Lundi 17 | RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16 et PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39

Mardi 18 | SUZINEAU Hubert - 07 69 37 62 13 et COLLIBAULT M. Thérèse - 06 17 91 41 21

Jeudi 20 | BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36 et MAUGET M.Annick - 02 40 83 77 36

Vendredi 21 | BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36 et RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16

Lundi 24 | PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39 et LEBEAU Monique - 02 40 83 27 22

Mardi 25 | COLLIBAULT M. Thérèse - 06 17 91 41 21 et BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36

Jeudi 27 | BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36 et MAUGET M.Annick - 02 40 83 77 36

Vendredi 28 | PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39 et PASQUIER Jean-Louis - 06 64 75 80 99

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

Dans les différents quartiers de la ville, des travaux sont réalisés. Cette rubrique a pour vocation de les recenser.

EN COURS

BOULEVARD DE LA PRAIRIE

Aménagement d'un giratoire. Achèvement prévu : mai 2023

RUE BARON GEOFFROY,

Travaux de renouvellement en tranchée du réseau et des branchements amiantés. Les activités paramédicales seront maintenues durant la durée des travaux.

Achèvement de la 1^{re} phase : fin mai

TERRAINS SYNTHÉTIQUES CHARLES ARDOUX ET BOIS JAUNI,

Achèvement prévu : mi-juillet

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU SCOT

Lundi 3 avril 2023 à 20 h à l'Espace Edouard Landrain

Organisée par La Communauté de communes du Pays d'Ancenis dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). La réunion publique permettra de présenter le projet d'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans.

PLUS D'INFORMATIONS sur www.pays-ancenis.com

RÉUNIONSDES CCQV

Prochaines réunions des Conseils Consultatifs de Quartiers et Villages (CCQV) :

- Quartier Corbin-Ecochère: lundi 3 avril à 18h30, petite salle René Bossard, rue des Vignes.
- Quartier centre-ville : mercredi 26 avril à 18h30, salle de conférence de l'Espace Corail

INFORMATIONS sur participons.ancenis-saint-gereon.fr

FORUM DES JEUNESSES

Vendredi 7 avril de 14h à 17h à l'Espace Corail, place Francis Robert

Organisé par le Département de Loire-Atlantique, le forum des jeunesses a pour objectif d'écouter la parole des 16-25 ans, de mieux comprendre leurs besoins, leurs visions du futur. Venez partager vos idées et vos projets pour construire la prochaine politique jeunesse du Département.

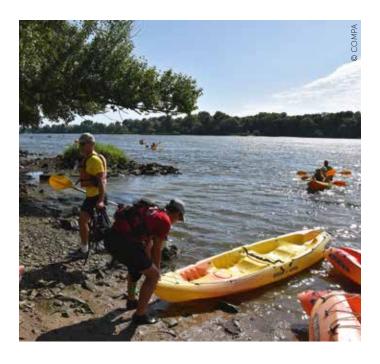
RAID LOIRE EN FAMILLE

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 11 AVRIL

Le Raid Loire en famille revient le dimanche 11 juin dans le secteur de Riaillé.

Il s'agit d'une journée sportive et familiale autour d'activités de pleine nature : canoë, course d'orientation, escape game, paddle, escalade, tir à l'arc, VTT...
Un événement organisé par COMPA et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

INSCRIPTIONS sur www.loire-atlantique.fr



HARPES AU MAX

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE LE 4 AVRIL

Le festival international de harpes en Pays d'Ancenis fait son grand retour du 11 au 14 mai. La billetterie sera ouverte à compter du mardi 4 avril à partir de 10h.

BILLETTERIE

www.harpesaumax.com ou auprès de l'office de tourisme



PERMANENCES DES ÉLU-ES

En mairie de 10h à 12h, chaque samedi.

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Majorité | Florent Caillet Minorité | Olivier Binet

SAMEDI 8 AVRIL

Majorité | Renan Kervadec Minorité | Pierre Landrain

SAMEDI 15 AVRIL

Majorité | Mélanie Cottineau Minorité | Séverine Lenoble

SAMEDI 22 AVRIL

Majorité | Gilles Rambault Minorité | Nicolas Raymond

SAMEDI 29 AVRIL

Majorité | Fanny Le Jallé Minorité | Cécile Bernardoni

CYCLOSHOW ATELIER MÈRE & FILLE

Samedi 15 avril de 10 h à 17 h, La Farandole (avenue du Mortier)

Journée organisée par le collectif de parents Minute papillon et le SIVU de l'Enfance. L'atelier, animé par l'association CycloShow-XY France, est destiné aux filles de 11 à 13 ans accompagnées de leur mère. L'objectif est d'apprendre aux jeunes filles à connaître leurs corps, découvrir le sens des changements de la puberté pour gagner en confiance et en sérénité. Pour les mamans, c'est également un moment privilégié qui renforce la complicité avec la jeune fille.

Gratuit pour les familles du SIVU de l'Enfance 45 € pour les familles hors SIVU

INSCRIPTION sur cycloshow-xy.fr/ateliers/126894 Renseignement minutepapillon.parents@gmail.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Côme LAGORCE Jade BOUYER Armand TRAORE

FÉVRIER

DÉCÈS

Nicole CURY née DORCAS Clément FAUCHEUX Paulette BRANCHEREAU Colette MUSSET née CHASSÉ Marcel LE BOLLOCH Alain PRODHOMME Philippe VAN OVERLOOP

NOUVEAUX COMMERCES

LA PÂTE À PIZZA

> Pizzeria

2 rue de Charost - 02 51 14 87 91 Instagram Lapate. apizza

DAX BARBER-COIFF

> Coiffeur-barbier

22 rue de Charost - 02 40 83 25 16

LE SECOURS CATHOLIQUE

RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL POUR CET ÉTÉ

Chaque été, le Secours catholique met en place le dispositif « Accueil familial de vacances » pour les enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances. L'équipe recherche des familles intéressées pour accueillir des enfants durant 15 jours cet été. Une réunion d'information est organisée le vendredi 14 avril à 20h au centre Saint-Jean, boulevard Ronsard.

CONTACT Maryline Guéry - afv.440@secours-catholique.org

PAROLE DE LA MAJORITÉ...

PONT: 70 ANS APRÈS, COMMENT AMÉLIORER LES CONNEXIONS PIÉTONS ET VÉLOS ENTRE NORD ET SUD LOIRE?

La préservation de l'environnement pour lutter contre le changement climatique passe par le développement des mobilités alternatives.

C'est la raison pour laquelle, dès septembre 2015, lors de l'inauguration marquant la fin des travaux de rénovation du pont suspendu « Anjou-Bretagne », élu·es de la minorité à l'époque au nombre de 6, nous avions interpellé les décideurs locaux et les élu·es du Conseil Départemental pour dénoncer l'absence d'aménagements pour faciliter la traversée de la Loire par les cyclistes et les piétons.

Le Président du Conseil Départemental, Philippe GROSVALET, nous avait alors reçus pour échanger sur l'importance d'intégrer dans les politiques d'aménagement des infrastructures routières, les trajets à vélo du quotidien et de loisirs. À la suite de cet échange, un gardecorps sur les trottoirs avait été installé en attendant qu'un aménagement plus conséquent puisse voir le jour. Ensuite, les aménagements doux ont été mieux pris en compte lors des autres rénovations de pont du département, comme par exemple à Mauves-sur-Loire.

En 2023, le Département de Loire-Atlantique s'est engagé à porter une étude quant à l'opportunité de créer un nouveau franchissement de la Loire, en y intégrant un volet spécifique sur le franchissement du pont actuel par les vélos et piétons pour définir une solution partagée localement.

Une évolution nécessaire qui doit permettre aux habitants des deux

rives, quand ils le peuvent, de s'affranchir plus aisément de la voiture pour venir prendre le train ou travailler. L'amélioration des connexions des modes actifs entre nord et sud Loire, bénéficierait également aux touristes de la Loire à Vélo.

Cette étude viendra compléter le travail en cours à la COMPA sur le Plan de mobilité simplifié et le Schéma directeur des mobilités actives, qui doivent doter la collectivité d'un plan d'action pour développer l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens. À Ancenis-Saint-Géréon, nous conduirons en 2023 le même type d'étude pour les déplacements piétons et vélos. Et nous agissons déjà, au quotidien, pour améliorer la circulation des piétons et des vélos chaque fois que nous intervenons sur nos voies.

Les élus de la majorité :

majorite@ancenis-saint-gereon.fr

PAROLE DE LA MINORITÉ..

L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX, RARE ET ESSENTIEL

« Le premier des biens, c'est l'eau » Pindare (poète grec)

Après la canicule infernale et la sévère sécheresse de l'été dernier notre pays manque toujours d'eau. La période de recharge hivernale des nappes phréatiques, qui normalement s'étend de novembre à mars et conditionne les ressources en eau de l'été à venir, est déficitaire.

Trente-deux jours sans pluie. Ce déficit hivernal depuis plusieurs semaines est inédit.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le ministre de la transition écologique a déjà appelé les préfets à réunir d'ici fin mars les comités départementaux de ressources en eau pour prendre des arrêtés de restriction là où c'est indispensable. Cette décision est nécessaire pour anticiper la possible crise à venir alors que cinq départements sont déjà en alerte renforcée.

À notre échelle, nous citoyennes et citoyens, pouvons et devons être acteurs au travers de « petits » gestes de sobriété.

Nous devons faire évoluer nos comportements, pas seulement durant la période estivale, mais tout au long de l'année. À commencer par une extrême vigilance sur les fuites dans nos logements : à titre d'exemple, un robinet qui goutte pendant une journée représente une perte de près de 100 l d'eau! Bien d'autres petits gestes existent comme installer des réducteurs de débit sur nos robinets, limiter la durée des douches, privilégier des plantations peu gourmandes en eau dans nos jardins, accepter une pelouse jaunie l'été... Pour plus d'idées encore, nous vous invitons à consulter le site de l'ADEME agirpourlatransition.ademe. fr/particuliers/maison/economiesdenergie/secheresses-commenteconomiser-leau

Les communes ont aussi la responsabilité de maîtriser l'eau.

Le Maire a placé l'année 2023 sous ce thème et nous y adhérons.

Des actions sont déjà mises en œuvre pour améliorer la gestion des espaces verts et récupérer l'eau de pluie des toitures de nos bâtiments communaux (action que nous avions également envisagée lors des dernières élections).

À cela devrait s'ajouter une sensibilisation accrue de la population, par les services de la municipalité et du C.C.A.S, à destination des habitantes et habitants mais également des associations sportives utilisatrices des équipements communaux, des établissements scolaires...

On ne s'en rend finalement peut-être pas compte au quotidien mais l'eau est un bien très précieux, facilement accessible, qui ne coûte pas très cher, pour l'instant, en France. Ailleurs, l'enjeu politique de l'eau est déjà à l'origine de conflits dévastateurs humainement.

Alors unissons toutes et tous nos efforts, ici et maintenant, pour que l'eau, indispensable à la vie, reste accessible!

Nous contacter:

permanences en mairie le samedi 10h-12h, elus.minorite.ancenis.saint. gereon@gmail.com ou par courrier à notre attention à l'adresse de la Mairie. Pierre Landrain, Cécile Bernardoni, Olivier Binet, Séverine Lenoble, Nicolas Raymond, Sarah Rousseau, Nabil Zeroual.

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

BRADERIE DE PRINTEMPS

Samedi 1^{er} avril de 9 h 30 à 17 h, 40-48 place de la République

Organisée par l'association Saint-Vincent de Paul. Vous trouverez un large choix de vêtements pour tous les âges, chaussures, livres, vaisselle, petits meubles...

CONTACT 02 40 83 29 42

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Dimanche 2 avril

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, de nombreuses villes dans le monde se parent de bleu. Le château d'Ancenis-Saint-Géréon sera ainsi éclairé en bleu dans la nuit du 1er au 2 avril.

CONTACT www.autisme44.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ARTS

Samedi 1^{er} avril et dimanche 2 avril, au logis Renaissance du château

Organisée par l'association Terres de Créations. Deux jours de partage, de rencontres entre le public et les métiers d'art.

CONTACT terresdecreations-44-49. over-blog.com

ANIMATIONS AU CINÉMA ÉDEN 3

Association Louis Lumière

CINÉ-RENCONTRE « DIVERTIMENTO »

Samedi 1er avril à 14 h 30

Restitution des ateliers bruitage des élèves du Lycée St Joseph et projection du film.

CINÉ-RENCONTRE « MAUVAISES FILLES »

Vendredi 7 avril à 20 h 15

En présence de Marie-Christine Vennat, cofondatrice de l'association les filles du Bon Pasteur

MARDI CLASSIQUE « THÉORÈME »

Mardi 11 avril à 20 h 30

CINÉ-RENCONTRE « LE BLEU DU CAFTAN »

Mercredi 12 avril à 20 h

Présenté par Romain Burrel (critique aux Inrockuptibles et ancien rédacteur en chef de Têtu)

CINÉ-RENCONTRE « LA MONTAGNE »

Mercredi 19 avril à 20 h 30

En présence du réalisateur Thomas Salvador

CINÉ-RENCONTRE « DALVA »

Jeudi 20 avril à 20 h 30

Suivi d'un échange en visioconférence avec la réalisatrice

RETRANSMISSION DU CONCERT DE COLDPLAY

Dimanche 23 avril à 17 h

CINÉPHILES EN HERBE « LAUREL ET HARDY »

Premiers coups de génie Mercredi 26 avril à 14 h 30 et samedi 29 avril à 17 h 30

CYCLE JIM JARMUSCH « NIGHT ON EARTH »

Samedi 29 avril vers 22 h

TOUT LE PROGRAMME du cinéma sur www.cinemaeden3.fr

ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Médiathèque La Pléiade

Animations gratuites et ouvertes à tous.

FINALE DÉPARTEMENTALE DES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Samedi 1er avril à 14 h 30

INSTANT NATURE, LE YOGA

Samedi 8 avril à 10 h 30

Découverte et initiation pour adultes, sur inscription

SOIRÉE AVEC ANAÏS LLOBET

Mercredi 12 avril à 20 h

Soirée avec Anaïs Llobet, autrice du Café de la ville perdue, sur la mémoire familiale et l'histoire chypriote. Rencontre littéraire dans le cadre du prix Lire en Pays d'Ancenis animée par Guénaël Boutouillet.

À VOUS DE JOUER!

Samedi 15 avril de 14h à 16h

Venez jouer avec une bibliothécaire.

LE PAVILLON SONORE

Mercredi 26 avril à 20 h

Rencontre animée par Sir Ali, avec Jakez François, directeur des Harpes Camac.

TOUT LE PROGRAMME

de la médiathèque sur bibliofil.pays-ancenis.fr



ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

RANDONNEZ NATURE

Dimanche 2 avril de 9h à 17h au départ du château

Le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la ville d'Ancenis-Saint-Géréon, organise une grande journée dédiée à la randonnée et aux activités de pleine nature. Une quinzaine d'associations et de commerces locaux ont répondu à l'appel du département pour établir le programme d'animations. L'événement sera aussi l'occasion d'aborder les 70 ans du pont dans le logis Renaissance du château..

AU PROGRAMME:

Randonnées pédestres

- · Boucles famille, médiane ou grande boucle.
- Randonnée avec balade en bateau sur la Loire. Sur inscription.

Randonnées Vélo

· Circuits VTT, gravel, cyclotourisme.

Animations sportives de pleine nature

- Essais de VTT, joëlettes, quadrix, tandem, handbike... De 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Trails: Parcours enfants 2 km (possibilité d'inscription en ligne sur loire-atlantique.fr/ randonnez-nature uniquement pour cette activité) / Parcours adultes 4 km et 8 km. Départs de 14h15 à 15h15.
- Marche nordique et BungyPump. Initiations de 11h à 12h30 et de 14h à 17h.
- Balades nature avec quiz. De 11h à 12h30 et de 14h à 15h30.

ET SUR INSCRIPTION:

- Balade environnementale à vélos électriques (prêtés sur place). À 14h et 15h30.
- Balades à poney ou en calèche De 11h à 12h et de 14h à 17h.
- Canoë-kayak De 11h à 15h.
- Découverte du swin-golf De 11h à 12h30 et de 14h à 17h.
- Ateliers pêche et éco-responsabilité de 10h30 à 12h et de 14h à 17h.
- Mais aussi: jeux de société en plein air, chasse aux trésors, balade urbaine...

Animations culturelles et patrimoniales en lien avec les 70 ans du pont

De 10h à 12h de 14h à 17h

Projections et ateliers sur l'histoire des ponts de Loire, balades dessinées (14h et 15h), exposition de peinture, animations par les commerçants d'Ancenis-Saint-Géréon, tablée vigneronne...

INFORMATIONS PRATIQUES

loire-atlantique.fr/randonnez-nature



OPEN RÉGIONAL DE KIN-BALL

Dimanche 2 avril de 10 h à 17 h au complexe sportif du Bois Jauni

Organisé par Ancenis Kiniz. Cet Open comptera pour le Championnat Régional officiel et réunira l'ensemble des clubs du Grand-Ouest. Entrée libre.

CONTACT kiniz.kinball@gmail.com Facebook : fb.me/anceniskiniz



ATELIER DE MÉDITATION HINDOUE

Dimanche 2 avril à 10 h, salle Petipa aux Abattoirs

Proposé par l'association EDL Bienêtre. Edwige Leduc, enseignante de kundalini yoga.

Tarif : 10 €.

CONTACT Edwige Leduc : 06 49 88 65 09 edlmedityoga@gmail.com

VIDE-GRENIER DE L'AVF PAYS D'ANCENIS

Dimanche 2 avril de 8 h à 18 h, place et salle de la Charbonnière

Prix intérieur 3 mètres 12 €, avec table 15 €. Extérieur 6 mètres 12 €.

RÉSERVATION au 06 46 50 39 31 ou avfancenis@aol.com

PERMANENCES À LA MAISON DU MARAIS DE GRÉE

Dimanche 2 avril de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h

Permanence assurée par le Syndicat d'Initiative.

Dimanche 9 avril de 9h30 à 12h

Permanence assurée par la Lique de Protection des Oiseaux.

Au programme : observation du balbuzard pêcheur et des premiers nicheurs au marais.

Dimanche 23 avril de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h

Permanence assurée par Vair Environnement : découverte du patrimoine naturel et culturel du marais.

Gratuit

CONTACT syndicat.dinitiatives.ancenis@orange.fr ou 02 51 14 06 96 | 06 48 81 42 38

JOURNÉE DE DON DE MOELLE OSSEUSE

Vendredi 7 avril et samedi 8 avril de 8 h 30 à 18 h, place de la Charbonnière et salle de la Charbonnière.

Cette manifestation est organisée par l'association AVAV (Association Vivre avec un grand V). Elle a pour objectif de sensibiliser la population sur le don d'organes et de moelle osseuse. Elle fête cette année ses 10 ans.

VENDREDI 7 AVRIL

18h Accueil des motards. **20h** Super loto.

SAMEDI 8 AVRIL

9h Salon bien-être.

9h Inscriptions pour la randonnée de 9h30.

9h/18h Baptêmes de triporteur vélo cargo.

10h, 10h20, 10h40 et 11h

Balade à motos. Tarif : 5 € le casque. Parcours sur les bords de Loire d'environ 90 km avec une pause à mi-parcours.

11h Plantation de l'arbre de vie par Sarah El Haïry, ministre Secrétaire d'Etat, marraine de cette édition. **11h/18h** Simulateur moto, voiture tonneau

12h/14h Repas musical. **De 14h à 18h** Animations variées pour adultes et enfants. **14h30** Départ du JUMBO pour les 3 et 4 roues avec passagers

malades, porteurs de handicap et s'il reste des places, à tout public.

15h Conférence sur la moelle osseuse par le professeur
Chevallier, du CHU de Nantes.

Préinscription pour le don de moelle (il faut avoir entre 18 et 35 ans) : www.dondemoelleosseuse.fr/se_preinscrire

CONTACT 06 59 90 70 99 et contact@avavdondevie.com

ÉVÈNEMENTS

DU MOIS

CHASSE AUX TRÉSORS DE PÂQUES

Dimanche 9 avril de 10h à 12h au parc de la Gilarderie, bd M^{me} de Sévigné.

Organisée par le Syndicat d'Initiative pour les enfants jusqu'à 12 ans. Animation gratuite. Inscription obligatoire.

CONTACT Syndicat d'Initiative 02 51 14 06 96 ou 06 48 81 42 38 syndicat.dinitiatives.ancenis@orange.fr

CONFÉRENCE

LE NIGER ET LA LOIRE, DIALOGUE DE FLEUVE À FLEUVE

Université Permanente

Lundi 11 avril à 14 h 30 au Cinéma Eden 3

Par Claire GIRAUD-LABALTE, historienne de l'art, spécialiste du patrimoine et des voyageurs au long du xix^e siècle.

Tarif : 5 € pour les non-adhérents. Gratuit pour les adhérents.

CONTACT up.ancenis@univ-nantes.fr

FESTIVERT

Jeudi 13 et vendredi 14 avril de 9h30 à 17h au lycée Joubert-Maillard

Festival de développement durable. Au programme marché de producteurs locaux, défilé de mode Up-Cycling, boutique solidaire...

PROGRAMME sur joubert-maillard. paysdelaloire.e-lyco.fr

SWIN-GOLF

Championnat interligues Pays de la Loire/Centre Normandie

Dimanche 16 avril de 9h à 17h sur le parcours de l'Ile Mouchet

CONTACT Gérard Morin 06 28 28 49 78 ou gg.morin49@gmail.com

SUPER LOTO DE LA CROIX ROUGE

Dimanche 16 avril de 14h à 18h salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain Ouverture des portes à 12h

RÉSERVATION au 06 18 31 13 20, 06 75 36 63 89 ou 06 16 97 07 70

STAGE D'ARTS PLASTIQUES

Mercredi 19 avril de 14h à 17h au Relais de poste

Pour les enfants de 6 à 12 ans. Dessin, peinture sur le thème du street art. Tarif : 25 €

CONTACT La Bouffée d'art au 06 82 18 99 86 ou contact@labouffeedart.fr

STAGES DE PÊCHE POUR LES 8/12 ANS

Le mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril à l'étang de la Planche.

Organisés par l'Amicale des Pêcheurs Anceniens. Sur inscription.

CONTACT | Franck Bénéteau franck.beneteau@orange.fr ou 06 77 59 94 68

JOURNÉE NATURE

Samedi 22 avril de 10h à 17h, étang de la Davrays

Organisé par le Conseil Municipal Enfants. Au programme : initiations à la pêche, jeux nature, confection d'instruments à base d'éléments naturels, expositions sur la faune et la flore, quiz, concours de dessin, troc plantes.... Le midi : pique-nique des familles sur place, avec un concours du meilleur pique-nique Zéro déchet!

CONTACT service jeunesse au 02 40 83 87 07

FESTIVAL UKULÉLÉS YOUKOOL'GAME

Samedi 22 avril de 18 h à 22 h à l'Espace E. Landrain

De 17h à 18h, initiation au ukulélé. Préinscription souhaitable. Entrée libre

CONTACT youkoolgang@gmail.com

SUPER LOTO DU RCASG

Dimanche 23 avril salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain Ouverture des portes à 12h.

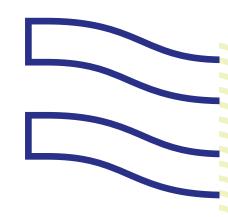
ATELIER SONORE TI'SONS

Samedi 29 avril à 10 h et 11 h 15, salle Audubon aux Abattoirs

Pour les familles, adultes et enfants de 0 à 5 ans. Manipulation d'instruments, comptines, chansons du monde...

Tarif : 15 € le duo, 5 € personne supplémentaire, + adhésion annuelle 5 €

CONTACT Association Yaka ti.sons.contact@gmail.com ou 06 67 64 81 31 - tisonscontact. wixsite.com/monsite



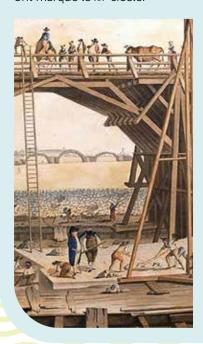
EXPOSITION « FRANCHIR LA LOIRE »

dans le cadre des 70 ans du pont

Du 1^{er} avril au 17 septembre au jardin de l'Éperon

Exposition conçue par la Mission Val de Loire, chargée de la gestion du site Val de Loire, patrimoine mondial de l'humanité.

Cette exposition s'intéresse aux différents moyens de traverser le fleuve et à leur histoire. Aux xvIIIe et xvIIIIe siècles, de grands travaux d'édification de ponts sont menés sur le Loire, une politique de construction et d'aménagement s'amorce alors. C'est seulement au xixe siècle que vont se multiplier les réalisations, grâce au développement des lignes de chemin de fer et à l'essor de la construction métallique. Lors des conflits, ces ouvrages deviennent des enjeux stratégiques et la Loire un lieu de passage convoité. La Loire et la guerre ont une longue histoire en commun et les phases de destructions/reconstructions ont marqué le xxe siècle.





ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

Spectacle musical

PREVERT, YOLANDE MOREAU & CHRISTIAN OLIVIER

Samedi 1er avril à 20 h 30

Yolande Moreau et Christian Olivier proposent une relecture musicale et poétique des textes de Prévert. Elle vient des Deschiens et du spectacle de rue, lui est à la tête des Têtes Raides, musicien et auteur, ils créent ensemble une œuvre à part entière et signent un spectacle libre et fervent.

Dès 9 ans | Durée : 1h20 | Tarifs : de 18 à 35 €

Théâtre – Sortie de Résidence

SWITCHBLADE!

Vendredi 7 avril à 14 h

Ce spectacle est adapté et mis en scène par Meriem Gabou, d'après l'ouvrage « *Edith, Julie, Jeanne et quelques nouvelles (noires)* » de Marion Chemin.

Switchblade! est un spectacle noir, rayonnant, un polar sexy et féminin, sous fond de rock.

Dès 14 ans | Durée : 1h45 | Entrée libre | gratuit

Plus d'infos à e.mainguy@ancenissaint-gereon.fr



Marionnettes - Théâtre visuel

LE NÉCESSAIRE DÉSÉQUILIBRE DES CHOSES

Mardi 11 avril à 20 h 30

Par la Compagnie Les Anges au plafond. L'amour comment ça marche ? Pour le savoir, deux scientifiques plongent dans le corps humain. D'un organe à l'autre, ce voyage fantastique va les confronter au frisson, au plaisir, au manque, à la jalousie... Spectacle proposé en partenariat avec le Grand T.

Dès 13 ans | Durée : 1h45 | Tarifs : De 6 à 16 €



CONTACT BILLETTERIE

02 51 14 17 17 | theatre-ancenis. mapado.com billetterie-theatre@ ancenis-saint-gereon.fr

